Montréal

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction de l'environnement
Complexe environnemental Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant
Montréal (Québec) H1Z 4N1
Téléphone : 514 872-1226
Télécopieur : 514 872-9571

Le 15 octobre 2013

Tous les clients du CESM

Objet : TARIFS[1] EN VIGUEUR POUR 2014

Chers Clients,

La présente est pour vous aviser que la tarification qui sera en vigueur à compter du 1er janvier 2014. Vous trouverez ci-joint un tableau détaillé des listes de prix.

Prenez note que le tarif de 3,50 $ pour les sols d'excavation A-B au-delà de 3000 tonnes dans la même année a été retiré.

	PRIX	MINIMUM
Feuilles en vrac et sac biodégradable	15 $ / tonne métrique	30 $
Feuilles en sac	35 $ / tonne métrique	70 $

Sols d'excavation Contamination <A et A-B :	5 $/ tonne métrique	20 $
Rechargement de la charge		200 $
Assistant au déchargement pour une charge		50 $
Frais additionnels pour chaque voyage la fin de semaine s'il y a lieu		50 $

[1]**Les tarifs sont sujets à changement sans préavis.**

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, chers clients, l'expression de nos salutations distinguées.

Éric Blain
Chef de division

Montréal

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction de l'environnement
Complexe environnemental Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant
Montréal (Québec) H1Z 4N1
Téléphone : 514 872-1226
Télécopieur : 514 872-9571

TARIFS[1] EN VIGUEUR POUR 2014

	PRIX	MINIMUM
Feuilles en vrac et sac biodégradable	15 $/ tonne métrique	30 $
Feuilles en sac	35 $/ tonne métrique	70 $

Sols d'excavation Contamination <A et A-B :	5 $/ tonne métrique	20 $

Rechargement de la charge	200 $
Assistant au déchargement pour une charge	50 $
Frais additionnels pour chaque voyage la fin de semaine s'il y a lieu	50 $

[1] **Les tarifs sont sujets à changement sans préavis.**

Ouverture d'un compte :
À l'ouverture d'un compte, le client doit apporter un chèque certifié.

Mode de paiement :
Le mode de paiement étant « perçu d'avance », le solde au compte doit toujours couvrir les transactions en cours. Le client ayant un solde négatif ou insuffisant pour la totalité d'une transaction se verra refuser l'accès au site. Seuls les chèques certifiés et l'argent comptant sont acceptés comme mode de paiement.

Matériaux d'excavation non autorisés : contamination dépassant le critère A-B.

Heures d'ouverture du site au C.E.S.M. : lundi au vendredi de 6 h 45 à 15 h 30 (fermeture de la barrière entrée).

Heures d'ouverture du bureau administratif : lundi au vendredi de 8h00 à 16 h
(fermé les jours fériés)